

NICE COTE D'AZUR
BUREAU COMMUNAUTAIRE
réunion du vendredi 12 juin 2009

La séance est ouverte à 10 h 00 par monsieur Christian Estrosi,
président de Nice Côte d'Azur

M. LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, la séance est ouverte.

Je vous propose de désigner monsieur Hervé PAUL en qualité de secrétaire de séance et je lui demande de bien vouloir procéder à l'appel.

Monsieur Hervé PAUL procède à l'appel des membres du bureau communautaire.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie.

Le quorum est atteint. Pour commencer, je soumetts à votre approbation le procès-verbal de la séance du 18 mai 2009. Y a-t-il des observations ?

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 18 mai 2009 est approuvé à l'unanimité.

J'en viens donc à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour, chacun ayant bien entendu pris connaissance des délibérations.

DOSSIER PRESENTE PAR
MONSIEUR CHRISTIAN ESTROSI,
PRESIDENT

o.1 Villefranche-sur-Mer – Affectation de la 1^{ère} tranche du fonds de concours 2009.

Il s'agit d'affecter cette première tranche, d'un montant de 153 500 €, à divers travaux qui sont décrits dans la délibération.

La délibération n° o.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

0.2 Agence de déplacements et d'aménagement des Alpes-Maritimes – Modification des représentants de Nice Côte d'Azur.

Il convient de procéder à une nouvelle désignation de nos représentants à l'ADAAM.

Pour les huit membres appelés à nous représenter au sein de l'ADAAM, je vous propose :

- Christian ESTROSI
- Alain PHILIP
- Benoît KANDEL
- Rudy SALLES
- Jean ICART
- Louis NEGRE
- Roger ROUX
- Sandrine FILIPPINI

Pour les six membres titulaires et six membres suppléants, qui siègeront au sein du conseil d'administration, je vous propose :

Titulaires :

- Christian ESTROSI
- Alain PHILIP
- Benoît KANDEL
- Rudy SALLES
- Jean ICART
- Louis NEGRE

Suppléants :

- Roger ROUX
- Xavier BECK
- Roger MARTIN
- Sandrine FILIPPINI
- Jacques DEJEANDILE
- Denis SARETTA

S'il n'y a pas d'autres candidatures nous passons au vote à main levée.

La délibération n° 0.2, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie, nous passons maintenant aux délibérations des vice-présidents.

Ils sont bien entendu à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations.

**DOSSIERS PRESENTES PAR
MONSIEUR LOUIS NEGRE,
PREMIER VICE-PRESIDENT**

- 1.1 Recrutement sur un poste existant, d'un agent non titulaire pour exercer les fonctions d'attaché au sein du cabinet du Président.**
- 1.2 Convention de mise à disposition de services avec la commune de La Trinité.**
- 1.3 Convention d'objectifs et subvention 2009 pour le comité des œuvres sociales, culturelles et de loisirs de Nice Côte d'Azur.**
- 1.4 Conventions avec la ville de Nice pour la médecine professionnelle et préventive.**
- 1.5 Pépinière d'entreprises Nice Côte d'Azur – Accompagnement renforcé des créations d'entreprises issues de la zone urbaine sensible de Saint-Augustin.**
- 1.6 Convention de partenariat avec le pôle de compétitivité Mer.**
- 1.7 Signature des contrats de performance des pôles de compétitivité.**

M. LE PRESIDENT.- Le dossier 1.8 est retiré.

Il s'agissait de la convention avec l'Agence de développement économique Team Côte d'Azur.

Y a-t-il des observations ?

M. NEGRE.- Concernant le dossier 1.4 il y a une modification dans la convention à l'article 2 : Missions – section accidents de service, il convient de rajouter - maladie « professionnelle », il s'agit d'un oubli.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie.

S'il n'y a pas d'autre observation, je mets aux voix les délibérations n° 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6 et 1.7, ainsi que l'amendement proposé par Louis NEGRE.

Les délibérations n° 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6 et 1.7 mises aux voix ainsi que l'amendement sont adoptés à l'unanimité.

1.9 Etablissement public d'aménagement de la plaine du Var - Participation 2009.

M. LE PRESIDENT.- Y a-t-il des observations ?

S'il n'y a pas d'observation, je mets aux voix la délibération n° 1.9.

La délibération n° 1.9, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**DOSSIER PRESENTE PAR
MONSIEUR ALAIN FRERE,
VICE-PRESIDENT**

3.1 Fête du port de Nice 2009 « LOU FESTIN DOU POUORT » - Participation.

M. LE PRESIDENT.- Y a-t-il des observations ?

S'il n'y a pas d'observation, je mets aux voix ce dossier.

La délibération n° 3.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**DOSSIERS PRESENTES PAR
MONSIEUR HONORE COLOMAS
VICE-PRESIDENT**

M. LE PRESIDENT.- Les six premiers dossiers concernent des lancements d'appels d'offres ouverts.

- 4.1 Commune de Nice – Aménagement d'une voie 29 chemin du Vinaigrier –Lancement d'un appel d'offres ouvert.**
- 4.2 Marché d'exploitation globale des installations d'éclairage public communautaire « hors Nice » – Lancement d'un appel d'offres ouvert.**
- 4.3 Interventions de sécurité et d'urgence sur les voies publiques communautaire « hors Nice » - Lancement d'un appel d'offres ouvert.**
- 4.4 Commune de Cagnes-sur-Mer – Hauts de Cagnes – Rue du Clapier. Travaux de réfection – Lancement d'un appel d'offres ouvert.**
- 4.5 Commune de Nice - Place Pierre Gautier - Travaux d'aménagement. Lancement d'un appel d'offres ouvert.**
- 4.6 Fourniture de chaises bleues et de pièces détachées nécessaires à leurs réparations - Lancement d'un appel d'offres ouvert.**

M. LE PRESIDENT.- Y a-t-il des observations ?

S'il n'y a pas d'observation, je mets aux voix les délibérations n° 4.1 à 4.6.

Les délibérations n° 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5 et 4.6, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

- 4.7 Commune de Nice – Acquisition amiable d’une emprise foncière de 27 m² dépendant de la copropriété dénommée « le Jardin » sise 6-8 rue des Orangers et passage de la Tranquillité en vue de l’élargissement à 12 mètres du passage de la Tranquillité.**

M. LE PRESIDENT.- Y a-t-il des observations ?

S’il n’y a pas d’observation, je mets aux voix la délibération n° 4.7.

La délibération n° 4.7, mise aux voix, est adoptée à l’unanimité.

**DOSSIERS PRESENTES PAR
MONSIEUR PIERRE-PAUL LEONELLI
VICE-PRESIDENT**

- 5.1 Prestations de communication pour la collecte sélective et la propreté sur le territoire communautaire – Lancement d’un appel d’offres ouvert.**
- 5.2 Travaux de création de la déchetterie de La Trinité – Lot n° 3 : ferronnerie, serrurerie, métallerie – Signature du marché.**

M. LE PRESIDENT.- La délibération complétée par le nom du lauréat du marché, suite à la décision de la commission d’appels d’offres du 10 juin, vous a été remise en début de séance.

- 5.3 Mise en balles des ordures ménagères pendant les arrêts techniques de l’unité de valorisation énergétique de l’Ariane – Lancement d’un appel d’offres ouvert.**

M. LE PRESIDENT.- Y a-t-il des observations ?

S’il n’y a pas d’observation, je mets aux voix les délibérations n° 5.1 à 5.3

Les délibérations n° 5.1 à 5.3, mises aux voix, sont adoptées à l’unanimité.

**DOSSIERS PRESENTES PAR
MONSIEUR ALAIN PHILIP
VICE-PRESIDENT**

- 9.1 Desserte en transport en commun du festival des Nuits du Sud à Vence – Convention avec l’office municipal du tourisme de Vence.**
- 9.2 Transports publics – Mise en place d’une liaison expérimentale entre Villefranche-sur-Mer et Nice.**
- 9.3 Extension et sécurisation du fonctionnement du système d’aide à l’exploitation SAPIENS – Lancement d’un marché négocié.**
- 9.4 Opération d’intérêt national de la plaine du Var – Zone d’aménagement différé provisoire – Périmètre et convention d’anticipation foncière.**

M. LE PRESIDENT.- La délibération n° 9.4 complétée, avec les avis des communes reçus ces derniers jours, vous a été remise en début de séance.

Y a-t-il des observations ?

S’il n’y a pas d’observation, je mets aux voix les délibérations n° 9.1 à 9.4

Les délibérations n° 9.1 à 9.4, mises aux voix, sont adoptées à l’unanimité.

**DOSSIERS PRESENTES PAR
MONSIEUR ANTOINE VERAN,
VICE-PRESIDENT**

- 10.1 Télétransmission des actes de l’organe délibérant au contrôle de la légalité – Convention.**
- 10.2 Développement de l’innovation numérique - Convention avec la ville de Nice.**

10.3 Projet « Nice ville du sans contact mobile » – Charte entre les opérateurs de téléphonie mobile, l'université Nice Sophia-Antipolis, VEOLIA transport et la ville de Nice.

10.4 Innovation numérique - Appels à projet – Candidature de Nice Côte d'Azur.

Les délibérations n° 10.1 à 10.4, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

**DOSSIER PRESENTE PAR
MADAME GISELE KRUPPERT
VICE-PRESIDENTE**

11.1 Prestations de services à caractère sportif - Lancement d'un marché négocié sans publicité et sans mise en concurrence avec l'Olympique Gymnaste Club de Nice « OGC Nice ».

La délibération n° 11.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**DOSSIERS PRESENTES PAR
MONSIEUR HERVE PAUL,
VICE-PRESIDENT**

13.1 Prise en compte des nouvelles orientations en matière de politique de commande publique – Actualisation du guide interne de la commande publique.

13.2 Fourniture de compteurs d'eau potable et d'équipements connexes relatifs à la télétransmission des données de la régie communautaire de l'eau - Lancement d'un appel d'offres ouvert.

13.3 Achat de fournitures techniques appareils et accessoires de robinetterie, fontainerie, pièces diverses et outillage pour la régie communautaire de l'eau – Signature du marché.

Les délibérations n° 13.1 à 13.3, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

**DOSSIERS PRESENTES PAR
MONSIEUR CHRISTIAN ESTROSI,
PRESIDENT**

15. 1 Approbation de la charte de la diversité – Signature.

15. 2 Projet de rénovation urbaine du quartier des Moulins à Nice – Concertation publique - Modalités.

Les délibérations n° 15.1 et 15.2, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. LE PRESIDENT.- Les deux prochains dossiers concernent le plan local pour l'insertion et l'emploi.

15. 3 Plan local pour l'insertion et l'emploi – Convention relative au dispositif départemental d'orientation et d'accompagnement dans le cadre de la mise en œuvre du revenu de solidarité active par le conseil général des Alpes-Maritimes.

15. 4 Plan local pour l'insertion et l'emploi – Développement du partenariat entre Nice Côte d'Azur et le monde économique.

Les délibérations n° 15.3 et 15.4, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. LE PRESIDENT.- Les douze dossiers suivants sont relatifs aux contrats de cohésion sociale.

15. 5 Contrat urbain de cohésion sociale – Accueil des personnes placées sous main de justice (placements extérieurs ou travail d'intérêt général) par Nice Côte d'Azur.

M. LE PRESIDENT.- Les dossiers 15.6 à 15.12 sont des attributions de subventions pour des actions de développement social sur le territoire de Nice.

15. 6 Contrat urbain de cohésion sociale de Nice – Actions de développement social secteur centre ville - Subventions.

15. 7 Contrat urbain de cohésion sociale de Nice – Actions de développement social secteur de Nice nord – Subventions.

15. 8 Contrat urbain de cohésion sociale de Nice – Actions de développement social secteur de la Madeleine – Subventions.

- 15.9 Contrat urbain de cohésion sociale de Nice – Actions de développement social secteur Nice est – Subventions.**
- 15.10 Contrat urbain de cohésion sociale de Nice – Actions de développement social secteur Nice ouest – Subventions.**
- 15.11 Contrat urbain de cohésion sociale de Nice – Actions de développement social à l'échelle de la ville – Subventions.**
- 15.12 Contrat urbain de cohésion sociale de Nice – Aide financière à l'association des parents indépendants de l'école des Moulins (APIEM) – Subventions.**
- 15.13 Contrat urbain de cohésion sociale de Cagnes-sur-Mer – Actions de développement social – Subventions.**
- 15.14 Contrat urbain de cohésion sociale de La Trinité – Actions de développement social - Subventions.**
- 15.15 Contrat urbain de cohésion sociale de Saint-André-de-la-Roche – Mise en œuvre des actions de politique de la ville pour l'année 2009 Subventions.**
- 15.16 Contrat urbain de cohésion sociale de Saint-Laurent-du-Var – Mise en œuvre des actions de politique de la ville pour l'année 2009 - Subventions.**

Les délibérations n° 15.5 et 15.6, 15.7, 15.8, 15.9, 15.10, 15.11, 15.12, 15.13, 15.14, 15.15 et 15.16, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. LE PRESIDENT.- Les huit dossiers suivants relèvent du développement de l'habitat.

- 15.17 Développement de l'habitat – Agrément à la FONCIERE LOGEMENT pour la production en vente en l'état futur d'achèvement de 17 logements en prêt locatif social 179 avenue Sainte-Marguerite à Nice.**
- 15.18 Développement de l'habitat – Agrément et attribution d'une subvention à la société anonyme de participation patronale au logement de Nice et des Alpes-Maritimes PARLONIAM pour l'acquisition-amélioration de 34 logements en prêt locatif social 32 boulevard Delfino à Nice – Affectation de l'autorisation de programme PLH 2009.**

- 15.19 Développement de l'habitat – Agrément et attribution d'une subvention à la société d'habitat et logement des Alpes-Maritimes SOHLAM pour la réalisation d'un logement en acquisition-amélioration en prêt locatif aidé d'intégration « 23 rue Guiglionda de Sainte-Agathe » à Nice - Affectation de l'aide à la pierre 2009 et affectation de l'autorisation de programme PLH 2009.**
- 15.20 Développement de l'habitat – Agrément et attribution d'une subvention à la société d'habitat et logement des Alpes-Maritimes SOHLAM pour la réalisation d'un logement en acquisition-amélioration en prêt locatif aidé d'intégration « 51 rue Guiglionda de Sainte-Agathe » à Nice - Affectation de l'aide à la pierre 2009 et affectation de l'autorisation de programme PLH 2009.**
- 15.21 Développement de l'habitat – Agrément et attribution d'une subvention à la société d'habitat et logement des Alpes-Maritimes SOHLAM pour la réalisation d'un logement en acquisition-amélioration en prêt locatif aidé d'intégration « 2 boulevard Saint-Roch » à Nice - Affectation de l'aide à la pierre 2009 et affectation de l'autorisation de programme PLH 2009.**
- 15.22 Délégation de la gestion et de l'attribution des aides à la pierre du parc public – Agrément et attribution d'une subvention à la fondation patronage Saint-Pierre ACTES pour la création de 4 logements 8, rue Balatchano à Nice – Affectation des crédits « PIERRE » 2009.**
- 15.23 Développement de l'habitat – Agrément et attribution de subventions à la SOCIETE FONCIERE HABITAT ET HUMANISME pour la création en acquisition-amélioration d'une maison relais de 15 logements en prêt locatif aidé d'intégration hôtel la Forêt 149 boulevard de l'Observatoire à La Trinité – Affectation de l'autorisation de programme PLH 2009 et affectation de l'aide à la pierre.**
- 15.24 Développement de l'habitat – Agrément et attribution d'une subvention à la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE VENCE pour l'acquisition-amélioration de 2 logements dont 1 en prêt locatif à usage social et 1 en prêt locatif aidé d'intégration 30, rue Masséna à Vence – Affectation de l'autorisation de programme PLH 2009.**

Les délibérations n° 15.17 et 15.18, 15.19, 15.20, 15.21, 15.22, 15.23 et 15.24, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

**DOSSIER PRESENTE PAR
MONSIEUR XAVIER BECK,
VICE-PRESIDENT**

23.1 Indemnisation des professionnels riverains de la ligne 1 du tramway – Protocole portant indemnisation du préjudice commercial subi par la SARL PALANCA GUSTI ITALIANI.

La délibération n° 23.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**DOSSIERS PRESENTES PAR
MONSIEUR ROGER ROUX,
VICE-PRESIDENT**

24.1 Contrat urbain de cohésion sociale de Nice – Actions de développement social secteur de l'Ariane – Subventions.

La délibération n° 24.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Madame Dominique Estrosi-Sassone et monsieur Christian Estrosi, membres du conseil d'administration du CCAS ne prennent pas part au vote.

24.2 Contrat urbain de cohésion sociale de Nice – Accès à l'emploi en faveur des jeunes - Versement d'une subvention à la mission locale communautaire « objectif jeunes Nice Côte d'Azur ».

La délibération n° 24.2 mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Madame Dominique ESTROSI-SASSONE, Messieurs Louis NEGRE et Jean-Louis SCOFFIE administrateurs de la mission locale communautaire, ne prennent pas part au vote.

**DOSSIERS PRESENTES PAR
MADAME VERONIQUE PAQUIS,
CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE**

M. LE PRESIDENT.- Nous terminons avec les dossiers de Véronique PAQUIS

- 35. 1 Centre national de la recherche scientifique pour la réalisation du projet AIRMED 06 – Convention.**
- 35. 2 Adhésion au réseau « CLUB DES VILLES, TERRITOIRES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE ».**
- 35. 3 Programme de l'année II du plan local énergie environnement (PLEE).**
- 35. 4 Développement durable – Développement des énergies renouvelables - Convention avec Electricité de France.**
- 35. 5 Evaluation et gestion du bruit dans l'environnement - Validation des cartes stratégiques du bruit - Application de la directive européenne 2002/49/CE.**
- 35. 6 Développement du covoiturage au moyen du site internet départemental "EQUIPAGE 06" - Convention.**

Les délibérations n° 35.1, 35.2, 35.3, 35.4, 35.5, 35.6, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. LE PRESIDENT.- Avant de lever la séance, au nom de tous ici, je tenais à féliciter pour son élection au premier tour à La Gaude, notre ami Michel MEINI.

Applaudissements

S'il n'y a pas de demande de prise de parole, je vous donne rendez-vous pour le prochain bureau communautaire qui aura lieu le vendredi 10 juillet 2009 à 9 h 30, et je lève la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 30

☆☆☆